

Communiqué de la Chambre d'économie publique du Jura bernois

Lundi 19 juin 2006

Un choix crucial !

Aujourd'hui, le personnel de la Boillat se prononcera sur les propositions de médiation établies par Rolf Bloch et l'expert Jürg Müller. Propositions déjà acceptées par les dirigeants de Swissmetal et le syndicat Unia.

Une situation nouvelle se présente au personnel qui a la responsabilité d'accepter ou de refuser des propositions qui, évidemment, ne peuvent satisfaire toutes les parties. Faut-il rappeler que médiation signifie conciliation, accord, bons offices, intervention. Concilier des antagonismes exige de chaque partie des concessions sans nécessairement mesurer les erreurs ou les faux-pas des uns et des autres. Ce qui est extrêmement difficile et frustrant pour certains, surtout dans une crise qui dure depuis bientôt deux ans !

Sans prendre position, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), dont la mission est la défense de l'économie du Jura bernois, tient à souligner l'importance du site de Reconvilier, la réputation de ses produits et leur impact sur l'économie de toute la région à travers ses nombreux clients de l'Arc jurassien. Il est évident qu'une nouvelle grève serait catastrophique non seulement pour la survie de la Boillat mais aussi pour celle de tant de petites et moyennes entreprises.

Nous sommes aujourd'hui devant un choix crucial. En relevant le soutien massif de la région à l'entreprise en crise, répétons qu'il faut « sauver la Boillat ». Sauver 200 emplois à Reconvilier, c'est aussi préserver un précieux savoir-faire. C'est la raison pour laquelle, la CEP espère un choix dicté par la raison, un choix qui ne mettra pas en péril l'économie régionale.